

 Compte Rendu du premier CSE

 du 14 juin 2019

Vendredi dernier avait lieu la première réunion de la nouvelle instance du CSE, pour Comité Social Economique. Lors de cette réunion, il était notamment demandé aux élu(e)s fraichement nommés de désigner le nouveau bureau de ce CSE, mais également les membres du Comité de Santé et de Sécurité des Conditions de Travail (l’ancien CHSCT) et des commissions obligatoires (la commission formation, égalité professionnelle et logement) ainsi que leurs présidents.

Résultat des votes :

* Secrétaire du Comité Social Economique

Concernant ce vote, l’alliance FO/CGC avait positionné Mr SAINT-ORENS P et nous avions proposé, pour la CGT, Mr LAPEYRE Pascal :

* Mr SAINT-ORENS Philippe a obtenu 8 voix dont celle du Directeur Mr AUBOIN,
* Mr LAPEYRE Pascal a obtenu 6 voix.

**Philippe SAINT-ORENS est donc élu secrétaire du CSE.**

* Secrétaire adjoint du CSE

En raison de l’application des Ordonnances MACRON, une des nombreuses nouveautés de ces élections est que le secrétaire adjoint de ce CSE devient obligatoirement secrétaire du CSSCT. Cette instance reprenant les grandes lignes de l’ancien CHSCT sera composée de 6 membres, d’un secrétaire et d’un président, à savoir le Directeur d’établissement.

L’alliance avait donc proposé Mme Sandrine BEDIN et nous avions proposé Mr SIMON Frédéric :

* Mme BEDIN Sandrine a obtenu 7 voix,
* Mr SIMON Frédéric a quant à lui obtenu 6 voix.

**Sandrine BEDIN est élue secrétaire adjoint du CSE et par la même occasion secrétaire du CSSCT.**

La secrétaire de l’instance du nouveau CSSCT élue, il fallait désormais en élire ses membres, aux nombres de 6. La CGC a voulu en plus de la secrétaire, un membre supplémentaire. Quand à FO, ils en souhaitaient dans un premier temps 2 puis après une première levée de séance, ils en voulaient 3 et enfin après une nouvelle consultation hors de la salle de réunion, ils sont revenus sur leurs décision et n’en ont pris que 2. Nous avons donc, avec satisfaction récupérer les 3 postes restants, ce que nous trouvons équitable au vue du résultat des dernières élections.

Cette nouvelle instance est donc composée de Mme BEDIN et Mr VENTURINO pour la CGC, de Mrs BIGNEBAT et HELIAS pour FO et enfin de Mrs CHANSAULT, PEREZ et MARTIAL pour la CGT.

* Trésorier du CSE

****L’alliance avait proposé Mr DENAUD Didier et nous avions proposé Mr BRICK Fayçal :

* Mr DENAUD Didier a obtenu 7 voix,
* Mr BRICK Fayçal a lui obtenu 6 voix.

**Mr Didier DENAUD est élu trésorier du CSE**

* Président de la commission formation professionnelle

L’alliance avait proposé Mr Jérôme FABRE et nous avions proposé Mr CHANSAULT Frédéric :

* Mr FABRE Jérôme a obtenu 7 voix,
* Mr CHANSAULT Frédéric a obtenu pour sa part 6 voix.

**Mr Jérôme FABRE est élu président de la commission formation professionnelle et travaillera avec trois autres membres (désignés par les syndicats) à savoir Mr LEFEBVRE Vincent (FO), Mr HELIAS Jean-Luc (FO) et Mr CHANSAULT Frédéric (CGT).**

* Président de la commission logement

Pour cette commission, l’alliance avait proposé Mr BIGNEBAT Quentin et nous avions proposé Mr MARTIAL Sébastien :

* Mr BIGNEBAT Quentin a obtenu 7 voix,
* Mr MARTIAL Sébastien a obtenu pour sa part 6 VOIX**.**

**Mr Quentin BIGNEBAT est élu président de la commission logement et travaillera avec trois autres membres, à savoir Mr BOUYER Jean-Michel (FO), Mr LACAMPAGNE Didier (CGC) et Monsieur MARTIAL Sébastien (CGT).**

* Président de la commission égalité professionnelle

La présidence de cette commission, à la spécificité d’être désignée directement par la Direction Locale. Pour notre établissement, elle revient à Mme LEGAFFRIC Séverine et travaillera avec 4 autres membres désignés par les Organisations Syndicales. Ces membres sont Mr SIMON Frédéric (CGT), Mme GARY Sarah (CGC), Mme RENARD Sophie et Mr GARDY Alexandre (FO).

* Référent en matière de lutte contre le harcèlement

Autre nouveauté concernant ces élections, la nomination d’un référent en matière de lutte contre le harcèlement.

Pour cette nomination, l’alliance avait proposé la candidature de Mme TINCHON Christelle et nous avions proposé celle de Mr SIMON Frédéric :

* Mr SIMON Frédéric a obtenu 6 voix,
* Mme TINCHON Christelle a pour sa part obtenu 7 voix.

**Mme Christelle TINCHON est élue référente en matière de lutte contre le harcèlement.**

* Information transfert des biens

Enfin, lors de cette première réunion, il a également été demandé aux organisations syndicales présentes de valider ou non, le transfert des biens du CE vers le CSE. Bien évidemment l’ensemble des Organisations ont validé ce transfert.

Commentaire CGT :

Cette première réunion, qui marque la mise en place de ce nouveau Comité Social Economique, nous a permis de percevoir la tendance future de cette instance. L’alliance (FO / CGC) majoritaire avec 7 élus titulaires a validé toutes ces candidatures en prenant l’ensemble du bureau mais également toutes les présidences des commissions obligatoires, ce que nous regrettons.

Nous espérons que ces différents présidents, désormais en place, œuvrerons pour les faire convenablement fonctionner. Pour notre part, nous continuerons à les faire vivre en étant force de propositions.

Concernant la nomination du référent en matière de lutte contre le harcèlement, nous attendrons de connaitre la volonté de chacun et les moyens mis en place pour développer cet outil où nous ne sommes malheureusement pas représentés.

L’alliance (CGC 34% et FO 21%) ne propose pas un reflet d’élus correspondant à la représentativité syndicale respective de chacun, puisque la CGT avec 44% à elle seule représente un nombre très important de salarié(e)s. Malheureusement ce pourcentage ne se retrouve pas dans les commissions et présidences.

Malgré le peu de postes à responsabilités laissés, nous ferons de notre mieux pour défendre l’ensemble des salarié(e)s.

 Martignas, jeudi 20 juin 2019.